

**RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2010
TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital d'Orbit Garant Drilling Inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire avec les états financiers intérimaires consolidés non vérifiés des périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 mars 2010 en comparaison avec ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent, de même qu'à la lumière des états financiers consolidés vérifiés et du rapport de gestion présentés dans le rapport annuel de la Société pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009.

Les états financiers intérimaires consolidés non vérifiés ont été préparés conformément aux conventions comptables retenues pour la préparation des états financiers consolidés vérifiés de l'exercice financier terminé le 30 juin 2009 de la Société, sauf en ce qui a trait aux nouvelles conventions comptables adoptées, lesquelles sont décrites plus loin dans la section « Changements apportés aux conventions comptables ». Les états financiers intérimaires consolidés sont à tous points de vue conformes aux exigences des principes comptables généralement reconnus au Canada relativement aux états financiers annuels, exception faite de certaines informations présentées dans les notes. Sauf indication contraire, tous les montants mentionnés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit d'Orbit Garant Drilling Inc., soit d'Orbit Garant Drilling Inc. et de sa société de personnes en propriété exclusive, Orbit Garant Drilling, une société en nom collectif, et de ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 11 mai 2010. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients, et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur engendraient l'existence de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon

importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2010

- Ce trimestre, les produits se sont établis à 28,8 millions de dollars par rapport à 27,7 millions de dollars au même trimestre de 2009, soit une hausse de 4 %.
- Les mètres forés se sont chiffrés à 352 602 au troisième trimestre, une hausse de 18,2 % par rapport aux 298 341 mètres du troisième trimestre de l'exercice 2009.
- Le parc des appareils de forage s'est élargi à 150 foreuses, dont 10 nouvelles au troisième trimestre.
- Le fonds de roulement a augmenté pour atteindre 40,5 millions de dollars au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010, par rapport à 38,1 millions de dollars au 31 décembre 2009.
- Les dépenses en immobilisations de 3,7 millions de dollars ont soutenu l'activité croissante.
- La trésorerie nette était de 7,9 millions de dollars.

**La trésorerie nette correspond à l'encaisse moins la tranche à court terme de la dette à long terme et la dette à long terme.*

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant gère un parc de 150 appareils de forage mis au service du secteur minier au Canada et à l'étranger. La Société a des infrastructures peu coûteuses et elle est intégrée verticalement à Soudure Royale, un fabricant d'appareils de forage pour la Société et pour des tiers (ce qui procure un avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage). La Société concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas, selon la direction, qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de trois secteurs d'exploitation : le forage au Canada (y compris le forage en surface et le forage souterrain), le forage à l'étranger et la fabrication au Canada (Soudure Royale).

Les services de forage spécialisés, qui génèrent une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnels, représentent environ 60 % des produits totaux de la Société.

Les services de forage en surface et souterrains que fournit la Société représentent respectivement environ 59 % et 41 % des produits de la Société.

Environ 80 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 20 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.

Orbit Garant exerce ses activités dans des pays stables, environ 93 % de ses produits étant générés au Canada. La Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique, au Suriname et en Guyane.

Environ 65 % des clients de la Société sont de grandes et des sociétés minières intermédiaires avec lesquelles la Société a conclu des contrats d'une durée de un à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

La Société entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage au Canada et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de développement et de production en appliquant la stratégie d'entreprise suivante :

- Servir principalement de grandes sociétés minières, des sociétés intermédiaires, ainsi que des sociétés d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables.
- Fournir des services de forage traditionnels et spécialisés.
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients.
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de s'assurer de disposer d'employés qualifiés.
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement.
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients.
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels.

APERÇU DU SECTEUR

Au premier semestre de 2010, le secteur des mines et des minéraux a continué de montrer des signes de reprise, renforçant l'opinion répandue selon laquelle la reprise économique mondiale se poursuit. Depuis le deuxième semestre de 2009, le prix de la plupart des produits de base a eu tendance à grimper ou est demeuré relativement stable, une conséquence d'un sentiment plus positif, de la baisse des stocks de métaux et de la faiblesse du dollar américain. Cette tendance positive et la vigueur des prix des produits de base devraient se maintenir en 2010 et 2011. Cependant, les inquiétudes entourant le risque souverain, la surévaluation de la demande de l'Asie et les mesures protectionnistes potentielles imposées par suite du déséquilibre commercial américain à la hausse pourraient avoir des incidences défavorables sur la durabilité de cette reprise.

À long terme, les caractéristiques fondamentales restent bonnes et la reprise de l'économie assurera un accroissement de la demande mondiale. Les métaux de base et l'or ont déjà repris une partie de leur vigueur perdue lors de la récession, et la baisse des stocks, combinée au ralentissement de la croissance de l'offre, soutiendra des prix vigoureux et stables à long terme.

Aurifère

L'or continue de représenter une valeur refuge pour les investisseurs, qui l'achètent afin de protéger leur valeur nette contre l'incertitude et la volatilité du marché. Par conséquent, les prix de l'or ont pu supporter la récente récession et sont demeurés stables au cours des premières étapes de la reprise économique. La stabilité du prix de l'or en ce moment peut également être imputable aux craintes largement répandues d'inflation à plus long terme, aux inquiétudes relativement à la dette souveraine et à une baisse de la production à l'échelle mondiale. Par conséquent, on s'attend à ce que l'or demeure le produit de base le plus intéressant sur le plan des prix en 2010 et 2011.

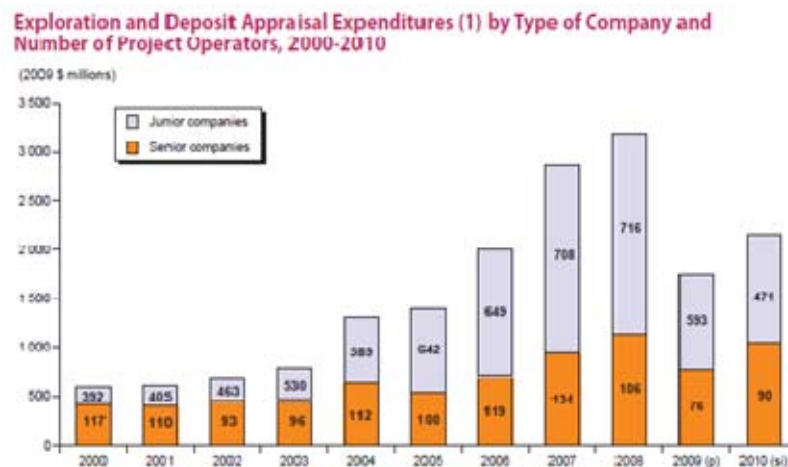
Métaux de base

Depuis le deuxième semestre de l'exercice 2009, les prix des métaux de base ont grimpé depuis leurs bas parallèlement à la reprise économique graduelle, à une remontée de la demande chinoise et à l'offre limitée potentielle en provenance des mines. Pourtant, de nombreux participants au marché demeurent prudents à l'égard des perspectives des prix des métaux de base. Tandis que le prix des métaux de base affiche à nouveau de la vigueur, la production des métaux de base en Chine reprend, ce qui pourrait rendre la Chine moins dépendante des marchés étrangers. Cependant, la Chine se heurte à de nombreuses contraintes de production qui, croit-on, pourraient entraver les efforts du pays à s'autosuffire. En outre, les caractéristiques fondamentales du marché du cuivre demeurent positives, tandis que les contraintes relatives à la capacité des mines limitent la croissance de

l'offre. Les prévisions concernant les métaux de base continuent à être bien soutenues par la croissance économique mondiale et la hausse de la demande de métaux de base, tandis que l'offre a encore du mal à récupérer le terrain perdu.

Participants au marché

Directement en corrélation avec les prix des produits de base, les dépenses d'exploration minière demeurent le principal catalyseur du secteur du forage minier. Après huit années consécutives de dépenses à la hausse, le secteur minier a connu une importante baisse des dépenses et des activités d'exploration en 2009. Cette baisse a été annulée par des hausses considérables en 2010. Les petites sociétés ont été les plus touchées par le recul. Metals Economics Group (MEG) a déclaré qu'en 2009, les sociétés minières du monde entier avaient réduit radicalement leur budget d'exploration de plus de 40 %. À mesure que l'économie remontait graduellement à la dernière moitié de 2009, l'industrie minière s'est elle aussi redressée peu à peu. Selon MEG, en 2010, les dépenses d'exploration des sociétés minières devraient augmenter de 30 % à 40 % en raison de la remontée des prix des métaux et d'un accès plus facile aux capitaux.



Traduction du titre : Dépenses d'exploration et d'évaluation de gisements 1) par type de société et par nombre d'exploitants, 2000-2010

Junior companies : Petites sociétés

Senior companies : Grandes sociétés

Source : Enquête de Ressources naturelles Canada (RNCAN) intitulée *Relevé annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur de gisements et d'aménagement de complexes miniers*, menée en collaboration avec les autorités fédérales, provinciales et territoriales.

(p) Évaluations préliminaires; (s) Intentions de dépense. (1) Comprend les coûts du travail sur le terrain, les coûts indirects, les coûts d'ingénierie, les coûts des études économiques et de faisabilité préliminaires ou de production, les coûts liés à l'environnement et les droits de passage pour les activités dans les mines

et à l'extérieur des mines. (2) Calcul effectué par RNCAN. (3) La répartition des produits de base pour les intentions de dépense de 2010 a été évaluée selon les rapports préliminaires de 2009. (4) Comprend le charbon, le fer, d'autres métaux et

non-métaux. Nota : Les budgets de dépenses pour l'exercice 2010 de la Société n'avaient pas été finalisés au moment de l'enquête. Les données ont été recueillies du mois d'octobre 2009 à la mi-février 2010.

Perspectives

Après avoir subi les incidences défavorables de la crise financière et du ralentissement économique, le secteur du forage minier a fait preuve d'un optimisme renouvelé et a remarqué une reprise de la demande. Tandis que bon nombre de sociétés dans le secteur ont éprouvés des difficultés pendant le ralentissement, Orbit Garant a été en mesure de maintenir la stabilité de ses marges et ses produits, voire d'améliorer son bilan déjà solide. L'importance que la Société attache à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, à une gestion des coûts rigoureuse et à la défense de sa stratégie éprouvée lui a permis d'obtenir des taux d'utilisation supérieurs à la moyenne et de maintenir des marges stables, malgré un contexte opérationnel difficile.

En 2010, avec la hausse des prix des produits de base et l'amélioration des dépenses d'exploration, Orbit Garant a déjà remarqué une hausse de la demande dans le secteur, et le taux d'utilisation actuel de la Société est supérieur à 85 %, un taux que la direction considérerait comme un « taux de fonctionnement effectif à plein régime ». La Société prévoit mettre en service 20 nouveaux appareils de forage au cours du présent exercice. Compte tenu de la montée d'optimisme générale du marché et de la mise en place de caractéristiques fondamentales à long terme solides, la direction d'Orbit Garant prévoit que le secteur continuera de s'améliorer en 2010 et que la croissance se poursuivra en 2011.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS * (en millions de dollars)	Exercice 2010 Trimestre 3	Exercice 2009 Trimestre 3	2010 par rapport à 2009 Variation (\$)	Variation (%)
Produits * (en dollars)	28,8	27,7	1,1	4,0
Bénéfice brut * (en dollars)	8,9	9,2	(0,3)	(2,9)
Marge brute (en pourcentage)	31,0	33,2		
BAIIA* (en dollars) ⁽¹⁾	7,9	7,3	0,6	7,5
Mètres forés	352 602	298 341	54 261	18,2
Bénéfice net* (en dollars)	3,7	3,2	0,5	15,9
Bénéfice net par action ordinaire	- De base (en dollars)	0,11	0,10	
	- Après dilution (en dollars)	0,11	0,10	

(1) BAIIA = bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. (Se reporter à la rubrique « Information supplémentaire »)

La Société a continué d'augmenter sa part de marché en haussant le nombre de mètres forés, le portant à 352 602, et en ajoutant 10 nouveaux appareils de forage au cours du trimestre.

En dépit des pressions sur le marché qui ont une incidence sur les produits par mètre, la Société a obtenu une marge brute de 31 %.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, Orbit Garant a généré un bénéfice net de 3,7 millions de dollars par rapport à 3,2 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2009, ce qui représente une hausse de 0,5 million de dollars ou 15,9 %. La hausse du bénéfice net est attribuable aux produits générés par les mètres forés supplémentaires et au gain sur la vente d'une installation au cours du trimestre.

COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LE 31 MARS 2010 ET LE 31 MARS 2009

PRODUITS TIRÉS DES CONTRATS Information sectorielle *(en millions)	Trimestre terminé le 31 mars 2010			Trimestre terminé le 31 mars 2009		
	Produits	Bénéfice brut	Marge bén. brute (en pourcentage)	Produits	Bénéfice brut	Marge bén. brute (en pourcentage)
Forage au Canada* (en dollars)	26,8	8,3	31,0	27,4	9,4	34,4
Forage à l'étranger* (en dollars)	2,0	0,6	30,7	0,3	(0,2)	(76,1)
Fabrication au Canada* (en dollars)	----	----		----	----	
	28,8	8,9	31,0	27,7	9,2	33,2

Les produits réalisés par la Société au titre des contrats obtenus au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010 se sont établis à 28,8 millions de dollars par rapport à 27,7 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2009, ce qui représente une hausse de 1,1 million de dollars ou 4 %. Les produits moyens par mètre se chiffraient à 81,70 \$ au troisième trimestre de l'exercice 2010 par rapport à 92,83 \$ pour la même période de l'exercice 2009, la baisse étant attribuable à la concurrence des prix. La baisse des produits par mètre foré a été compensée par le total des produits générés par la hausse des mètres forés.

Les produits tirés du forage en surface au Canada ont reculé à 14,9 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2010 par rapport à 16,3 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2009, ce qui représente une baisse de 1,3 million de dollars ou 8,3 %.

Les produits provenant des contrats de forage souterrain sont passés de 11,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2009 à 11,9 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2010, une hausse de 7,2 %.

Les produits issus des contrats de forage à l'étranger ont augmenté pour atteindre 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2010 par rapport à 0,3 million de dollars au même trimestre de l'exercice 2009, ou 623,9 %. La hausse de 1,7 million de dollars peut être attribuable aux nouveaux contrats exécutés au deuxième trimestre de l'exercice 2010.

La division de fabrication a exclusivement fabriqué des appareils de forage et des équipements connexes pour la compagnie. Pendant le troisième trimestre de l'exercice 2009, la division de la fabrication a généré des produits peu importants.

MARGE BRUTE

La marge bénéficiaire brute globale du troisième trimestre de l'exercice 2010 a été de 8,9 millions de dollars par rapport à 9,2 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice 2009, soit une baisse de 0,3 million de dollars ou 2,9 %.

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2010 s'est élevée à 31,0 % par rapport à 33,2 % pour la même période de l'exercice 2009, la baisse étant attribuable à la concurrence des prix.

FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais généraux et administratifs sont demeurés stables à 1,7 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2010 et par rapport à la même période de l'exercice 2009. Les frais généraux et administratifs ont

représenté 5,9 % du chiffre d'affaires au troisième trimestre de l'exercice 2010 par rapport à 6 % du chiffre d'affaires au troisième trimestre de l'exercice 2009.

AMORTISSEMENT

L'amortissement des biens, de l'usine et de l'équipement était de 1,4 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2010 par rapport à 1,2 million de dollars pour la même période de l'exercice 2009; cette hausse est attribuable à l'acquisition de nouveaux appareils de forage et de nouveaux équipements.

L'amortissement des actifs incorporels s'établissait à 1,1 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2010 par rapport à 1,2 million de dollars au même trimestre de l'exercice 2009.

GAIN SUR LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

La Société a vendu son établissement à Rouyn-Noranda au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010. Cette vente a généré un gain de 0,5 million de dollars. Orbit Garant a loué des locaux dans l'édifice pour une période de 1 à 5 ans à un taux annuel de 105 400 \$ payable mensuellement.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices se sont élevés à 1,6 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2010, étant demeurés stables par rapport à ceux inscrits pour la même période de l'exercice 2009.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net s'est chiffré à 3,7 millions de dollars ou 0,11 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,11 \$) au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010, comparativement à 3,2 millions de dollars ou 0,10 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,10 \$) pour la même période de l'exercice 2009.

BAIIA (Se reporter à la rubrique INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE)

Le BAIIA a augmenté pendant le troisième trimestre de l'exercice 2010 pour s'établir à 7,9 millions de dollars, par rapport à 7,3 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 0,6 million de dollars ou de 7,5 % due à l'augmentation des produits. Le BAIIA du troisième trimestre de 2010 représente 27,4 % du chiffre d'affaires par rapport à 26,5 % au même trimestre de l'exercice précédent en raison des conditions de prix actuelles.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2010

PRODUITS TIRÉS DES CONTRATS

Information sectorielle * (en millions de dollars)	Période de neuf mois terminée le 31 mars					
	2010			2009		
	Produits	Bénéfice brut	Marge brute (en %)	Produits	Bénéfice brut	Marge brute (en %)
Forage au Canada * (en dollars)	70,7	22,6	31,9	73,5	24,5	33,3
Forage à l'étranger * (en dollars)	6,1	1,8	30,3	2,7	0,6	21,9
Fabrication au Canada * (en dollars)	0,1	0,1	76,3	0,7	0,3	44,2
	76,9	24,5	31,9	76,9	25,4	33,0

Les produits sont demeurés stables à 76,9 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2010, équivalant ceux de la même période de l'exercice précédent.

Le nombre de mètres forés pendant les neuf premiers mois de l'exercice 2010 était de 919 437 par rapport à 812 554 pour la même période de l'exercice précédent, soit une hausse de 106 883 mètres ou 13,2 %.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 70,7 millions de dollars pendant les neuf premiers mois de l'exercice 2010, un recul de 2,8 millions de dollars ou de 3,9 % par rapport à 73,5 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Le forage à l'étranger a généré des produits de 6,1 millions de dollars pendant la période de neuf mois terminée le 31 mars 2010 par rapport à 2,7 millions de dollars pour la période équivalente de l'exercice précédent, soit une hausse de 3,4 millions de dollars ou de 125,3 %.

Les activités de fabrication au Canada ont engendré des produits de 0,1 million de dollars pendant la période de neuf mois de 2010, une diminution de 0,6 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, un résultat attribuable à une baisse de la demande de nouveaux appareils de forage.

MARGE BRUTE

La marge bénéficiaire brute globale des neuf premiers mois de l'exercice 2010 a été de 24,5 millions de dollars, un résultat qui prend en compte un rajustement positif de 0,8 million de dollars attribuable à la CSST pendant le deuxième trimestre, soit une baisse de 0,9 million de dollars ou de 3,5 % par rapport à 25,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2009.

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2010 a été de 31,9 % comparativement à 33 % pour la période équivalente de l'exercice précédent.

FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais généraux et administratifs pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2010 ont été de 5,1 millions de dollars par rapport à 5,2 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent, ce qui représente respectivement 6,6 % et 6,7 % du chiffre d'affaires.

AMORTISSEMENT

L'amortissement des immobilisations a représenté un montant de 3,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 par rapport à 3,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2009, un résultat qui s'explique par un investissement dans de l'équipement.

L'amortissement des actifs incorporels est passé de 3,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009 à 3,3 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010.

CHARGES FINANCIÈRES

Pendant les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les frais d'intérêt sur la dette à long terme et les intérêts et frais bancaires se sont élevés à 0,2 million et 0,1 million de dollars respectivement pendant les neuf premiers mois de l'exercice 2010 par rapport à 0,3 million et 0,2 million de dollars pour la même période de l'exercice précédent en raison du remboursement partiel de la dette à long terme et au remboursement de la ligne de crédit d'exploitation pendant le premier trimestre de l'exercice.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices ont été de 4,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, alors qu'ils s'étaient élevés à 4,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net s'est chiffré à 8,6 millions de dollars ou 0,26 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,26 \$) comparativement à 9,1 millions de dollars ou 0,28 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,28 \$).

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions)	Exercice 2010			Exercice 2009			Exercice 2008		
	31 mars 2010	31 déc. 2009	30 sept. 2009	30 juin 2009	31 mars 2009	31 déc. 2008	30 sept. 2008	30 juin 2008	
Produits tirés des contrats * (en dollars)	28,8	23,7	24,4	28,3	27,7	26,1	23,1	24,6	
Bénéfice brut * (en dollars)	8,9	7,6	8,0	10,7	9,2	8,6	7,5	8,7	
Marge bén. brute (en pourcentage)	31,0	32,0	32,8	37,9	33,2	33,1	32,5	35,4	
Bénéfice net * (en dollars)	3,7	2,4	2,5	3,6	3,2	3,2	2,6	1,4	
BAIIA ⁽¹⁾ * (en dollars)	7,9	6,0	6,2	7,8	7,3	6,9	6,0	6,3	
Bénéfice net par act. ord. (en dollars)	- de base	0,11	0,07	0,08	0,11	0,10	0,10	0,08	0,06
	- dilué	0,11	0,07	0,08	0,10	0,10	0,10	0,08	0,05

(1) BAIIA = Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (se reporter à la rubrique Information supplémentaire).

Depuis le troisième trimestre de l'exercice 2009, les produits par mètre ont diminué en raison de l'environnement de prix concurrentiels. Malgré les difficultés du marché, Orbit Garant a augmenté le nombre de mètres forés pendant la période, ce qui a compensé la diminution des prix et permis de maintenir les produits, même si la marge brute a connu une faible baisse.

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation a été de 5,1 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2010 par rapport à 5,6 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2009. Pendant le trimestre, la Société a enregistré un gain de 0,3 million de dollars à la disposition d'immobilisations. Ce montant représente un gain de 0,5 million de dollars sur la vente d'un immeuble et d'une perte de 0,2 million de dollars sur la disposition d'équipement de forage.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au trimestre terminé le 31 mars 2010, l'acquisition de 10 nouveaux appareils de forage ainsi que d'équipement connexe a représenté 3,7 millions de dollars. En outre, la Société a également vendu son immeuble à Rouyn-Noranda (Québec) pour la somme de 1,0 million de dollars, ce qui lui a permis de réaliser un gain de 0,5 million de dollars à la vente de biens. Pendant le troisième trimestre de l'exercice 2009, l'acquisition de Forage + avait représenté 2,4 millions de dollars et l'acquisition de nouveaux appareils de forage et d'équipement connexe avait représenté 1,4 million de dollars.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les décaissements générés par les activités de financement ont été de 0,1 million de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2010. À la même période de l'exercice précédent, les activités de financement avaient engendré des décaissements de 1,9 million de dollars, somme qui a été utilisée pour rembourser le prêt bancaire.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et de dépenses en immobilisations, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses en immobilisations de la Société servent à acquérir des appareils de forage et du matériel de terrain.

SOURCES DE FINANCEMENT

Les principales sources de liquidité de la Société sont les activités d'exploitation, des emprunts effectués en vertu d'une convention de crédit modifiée et renouvelée entre la Société et la Banque Nationale du Canada en date du 1^{er} décembre 2009 (la « Convention de crédit ») et les activités de financement par actions.

Pour l'entretien de ses appareils de forage et le financement de la fabrication ou de l'achat de nouveaux appareils en vue d'élargir sa capacité ou pour d'autres besoins de fonds de roulement, la Société a traditionnellement utilisé le flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation. En vertu de la Convention de crédit, la Société dispose actuellement d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable 364 jours par année d'un montant maximum de 7 millions de dollars aux fins de la gestion de ses besoins en fonds de roulement pour toute l'année.

Aux termes de cette Convention de crédit, la Société a également la capacité de contracter une dette à long terme renouvelable et dégressive d'un montant maximum de 20 millions de dollars pour une période de quatre ans et d'obtenir un crédit renouvelable et dégressif maximal de 6 millions de dollars pour une période de quatre ans.

La Convention de crédit comporte des clauses qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que les suivantes : fusions, liquidations, dissolutions et aliénations d'entreprise, endettement supplémentaire, imposition d'une charge sur les actifs, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des entités apparentées, dépenses en immobilisations et vente de certains actifs.

TITRES EN CIRCULATION AU 11 MAI 2010

Nombre d'actions	32 738 684
Nombre d'options	1 973 000
Après dilution totale	34 711 684

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2010, la Société a émis 300 000 options à un prix d'exercice de 4 \$ chacune.

EFFET DU TAUX DE CHANGE

Le principal risque que font courir à la Société les variations du taux de change découle de certains achats libellés en dollars US, et ce risque est en partie contrebalancé par les produits en dollars US tirés principalement des activités de forage en surface par circulation inverse. Les variations de la valeur du dollar US par rapport au dollar CAN n'ont pas d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société puisque moins de 5 % des produits de la Société sont générés en dollars américains.

ÉCART D'ACQUISITION

Chaque année ou plus fréquemment, lorsqu'un événement ou une situation indique que l'écart d'acquisition – à savoir l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur des actifs sectoriels nets identifiables - peut avoir diminué, une vérification est faite pour déterminer s'il a fait l'objet d'une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable dépasse la juste valeur, une perte de valeur correspondant au montant de l'excédent est indiquée à l'état des résultats. Nous avons fait notre vérification annuelle de la perte de valeur de l'écart d'acquisition le 30 juin 2009 et avons conclu que la juste valeur dépassait la valeur comptable. Nous avons également conclu qu'un test relatif à la perte de valeur intérimaire n'était pas approprié étant donné qu'aucun événement ou changement de circonstances n'indiquent une perte de valeur de l'écart d'acquisition.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX CONVENTIONS COMPTABLES

a) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Depuis le 1^{er} juillet 2009, la Société a adopté rétroactivement le nouveau chapitre 3064 du manuel de l'ICCA, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, qui établit les normes de constatation, de mesure, de présentation et de divulgation de l'écart d'acquisition après la constatation initiale de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Les normes relatives à l'écart d'acquisition restent les mêmes que celles qui sont énoncées au précédent chapitre 3062 du manuel de l'ICCA. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

FUTURES CONVENTIONS COMPTABLES

Normes internationales d'information financière (IFRS) :

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a publié un nouveau plan stratégique qui changera considérablement les obligations d'information financière auxquelles sont assujetties les sociétés canadiennes. Le plan stratégique du CNC explique comment se fera l'harmonisation des normes comptables du Canada aux normes internationales d'information financière (IFRS), processus devant se dérouler sur une période de transition prévue de cinq ans. En février 2008, le CNC a annoncé que les entités publiques passeront des PCGR du Canada aux IFRS en 2011. Le 1^{er} juillet 2011, date à laquelle la Société devra faire la transition, les chiffres qu'elle présentera pour son exercice se terminant le 30 juin 2011 et à son bilan initial au 1^{er} juillet 2010 devront donc faire l'objet d'un retraitement à des fins de comparaison.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, mais il existe des différences considérables dans la reconnaissance, la mesure et les déclarations. La Société prévoit que la transition vers les IFRS aura une incidence sur la déclaration financière, les processus d'entreprise et les systèmes d'information.

La Société a mis en place un plan de conversion visant à appliquer les IFRS à compter de juin 2011.

Ce plan de conversion comprend les processus suivants :

1. Phase I – Analyse préliminaire
2. Phase II – Mise en place d'un plan de conversion
3. Phase III - Conversion cryptée des calculs d'impact

1. Phase I – Analyse préliminaire

– Travail à faire

- Établissement de l'incidence des choix et obligations liées aux IFRS 1, *First adoption*, y compris ceux liés aux dispenses et exceptions de l'application rétroactive des IFRS au 1^{er} juillet 2010, mais également la quantification des incidences des changements initiaux aux termes des IFRS 1 à propos des renseignements à fournir et des états financiers pour 2010;
- Identification, pendant la phase préliminaire, des principales différences prévues entre les PCGR du Canada actuels et les IFRS à propos des règles comptables à adopter par la Société à compter du 1^{er} juillet 2011;
- Évaluation de l'incidence des changements du cadre de référence comptable concernant :
 - les technologies de l'information et les systèmes d'information;
 - les contrôles internes relativement à l'information financière;
 - les contrôles et les procédures de déclaration avec des tiers;
 - l'expertise requise à propos des renseignements financiers;
 - les activités commerciales, ainsi que les éléments sur lesquels les mesures de conformité aux PCGR pourraient avoir une incidence, comme les clauses en petits caractères, les besoins de trésorerie et les mécanismes de compensation.

– État d'avancement

- La Société a souligné, sur une base qualitative, les principales différences entre la comptabilité en fonction des PCGR du Canada comme elle les applique et les IFRS qu'elle appliquera à l'avenir;
- La Société commencera à quantifier les différences soulevées et les choix effectués pendant l'exercice se terminant le 30 juin 2011;
- Pour des raisons organisationnelles, la Société a choisi d'évaluer l'incidence des contrôles et activités commerciales pendant la phase II.

2. Phase II – Mise en place d'un plan de conversion (en cours depuis février 2010)

Cette phase, entamée il y a plusieurs semaines, consiste en ce qui suit :

– Travail à faire

- Mise au point du contenu et des séances de formation sur les IFRS applicables à la Société pour son personnel chargé de la rédaction des états financiers, en fonction des constatations de la Société à la phase I;
- Documentation sur la position technique par notre équipe chargée de la production des états financiers, et validation par la direction de la Société des différentes positions comptables que la Société adoptera, dans les IFRS 1 ainsi que dans les autres IFRS applicables à la Société, dans le but de quantifier dans une étape ultérieure (la « phase III ») l'incidence de l'application de ces normes;
- Évaluation de l'incidence de la modification du cadre de référence comptable à propos :
 - des technologies de l'information et des systèmes d'information;
 - des contrôles internes relativement à l'information financière;
 - des contrôles et des procédures de déclaration avec des tiers;
 - de l'expertise requise à propos des renseignements financiers;
 - des activités commerciales, ainsi que les éléments sur lesquels les mesures de conformité aux PCGR pourraient avoir une incidence, comme les clauses en petits caractères, les besoins de trésorerie et les mécanismes de compensation.

– État d'avancement

- **Expertise en déclaration financière**
Des séances de formation sur les IFRS, qui se concentrent sur les différences théoriques entre les PCGR du Canada et les IFRS, ont été offertes à tout le personnel chargé de la production des états financiers futurs de la Société conformément aux IFRS, ainsi qu'à certains membres du comité de vérification.
- **Normes comptables**
La Société documente les différentes positions techniques applicables selon les IFRS, comparativement aux PCGR. La direction s'est fixé comme objectif que la documentation sur les éléments clés soit prête au 30 juin 2010 pour pouvoir commencer à préparer aussitôt que possible pendant la période se terminant le 30 juin :
 - le bilan initial au 1^{er} juillet 2010;
 - les renseignements financiers pour 2010 selon les IFRS (y compris les notes afférentes aux états financiers) pour soumettre les renseignements comparatifs trimestriels et annuels pour la période 2010-2011.
- **Technologies de l'information et systèmes de données**
À ce jour, la Société n'a pas besoin de modifier ses systèmes actuels, puisqu'ils permettent de produire des renseignements financiers conformes aux IFRS jusqu'au 30 septembre 2011, le premier trimestre pour lequel la Société produira des états financiers intermédiaires selon le nouveau cadre comptable. Si la Société venait à changer son opinion sur ce point, ces renseignements seront inclus dans le premier rapport de gestion pour la période pendant laquelle la nécessité de cette modification se présente.
- **Clauses restrictives financières et normes de rémunération**
La Société évalue actuellement les incidences du passage aux IFRS sur ces différents éléments et donnera des renseignements supplémentaires aux lecteurs de ses états financiers lorsque ces incidences seront connues.
- **Contrôle interne sur la déclaration financière et contrôles et procédures de déclaration de l'information**
La Société, tout en documentant ses différentes positions comptables, évalue la nécessité de modifier ses processus de contrôle interne et de déclaration de l'information financière. Si on

découvre qu'une modification est nécessaire, ces processus devront être modifiés pour appliquer correctement les IFRS et pour assurer l'efficacité des contrôles actuels.

La Société continuera de surveiller les changements apportés aux IFRS pendant le processus de mise en place et d'évaluer leur incidence sur la Société et sa déclaration.

FACTEURS DE RISQUE

Essentiellement, les risques auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel n'ont pas changé, et ils sont expliqués dans la notice annuelle et le rapport annuel du 21 septembre 2009 de la Société. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls aléas que la Société peut avoir à affronter. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société, ou qui lui semblent, pour l'heure, sans importance, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement affectés.

PERSPECTIVES

Les récentes conditions du marché ont créé un climat d'exploitation compétitif dans le secteur du forage, mais Orbit Garant constate une augmentation des demandes de la part des clients de grande et de moyenne envergure comme de la part de certaines petites sociétés. Cette augmentation est attribuable à une hausse constante des prix des produits de base et à une reprise progressive de l'économie mondiale.

La Société continue à servir une clientèle composée de sociétés de grande et de moyenne envergure qui lui procurent une plus grande stabilité de revenus, et elle recherche activement des occasions d'affaires auprès des petites sociétés en bonne santé financière.

La direction d'Orbit Garant prévoit une hausse de la demande de services de forage à mesure que les prix de l'or et des métaux de base grimperont. La Société prévoit se procurer six nouveaux appareils de forage au quatrième trimestre de l'exercice 2010.

La division de la fabrication a reçu des commandes de tiers pour fabriquer de nouveaux appareils de forage, ce qui, selon la direction, laisse entrevoir une amélioration des conditions du marché.

La Société s'efforce toujours d'améliorer sa productivité et son efficacité en donnant plus de formation à son personnel et en améliorant constamment ses processus d'exploitation.

Comme le marché des services de forage reste fragmenté, Orbit Garant poursuit sa recherche d'acquisitions rentables avantageuses pour les actionnaires.

L'excellente position d'Orbit Garant sur le marché ainsi que sa fidélité à des stratégies éprouvées sont des caractéristiques fondamentales qui assurent une réussite durable à la Société et qui lui permettront de bien profiter de la prochaine phase ascendante du marché.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Le présent rapport fait référence au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements). Selon la direction, le BAIIA constitue une mesure supplémentaire utile aux fins de l'évaluation du rendement des activités d'exploitation compte non tenu du service de la dette, des dépenses en immobilisations et des impôts sur les bénéfices. Cependant, le BAIIA ne constitue pas une mesure reconnue du bénéfice conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), et il n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres

émetteurs. Les investisseurs sont priés de ne pas interpréter le BAIIA comme un substitut du résultat net (qui est déterminé selon les PCGR), comme une indication du rendement de la Société ou comme une mesure de la liquidité et des flux de trésorerie. La méthode que la Société utilise pour calculer le BAIIA pourrait différer considérablement des méthodes utilisées par d'autres sociétés ouvertes et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable aux mesures analogues utilisées par d'autres sociétés ouvertes.

CONTRÔLES INTERNES DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société de concevoir pour celle-ci des contrôles internes de l'information financière conformes à la Norme multilatérale 52-109 prescrite par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La direction a conçu de tels contrôles internes de l'information financière, ou a fait en sorte qu'ils soient conçus sous sa surveillance, afin de donner une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et quant au fait que les états financiers ont été préparés à des fins externes conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR).

Il n'y a eu, au cours de la période intérimaire récemment terminée, aucun changement dans les contrôles internes de l'information financière de la Société qui ait été important ou qui puisse raisonnablement être considéré comme important.